CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E166984** **VALABLE JUSQU'AU** **12/06/2027**

ÉDITÉ LE 12/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/10/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC sedan 479153736

Siret : 479 153 736 00018

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT389617

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT401869

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/05/2026

Raison sociale : SARL VAL DE RUTZ

100 BIS RUE DE SAINT QUENTIN
08090 AIGLEMONT

Téléphone : 06 64 76 12 47 **Fax :**

Portable : 06 64 76 12 47

Responsabilité légale :
DEBONNEVILLE YVES GÉRANT

Site Internet :

E-mail : valderutz@orange.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 643 233 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	4	11/02/2025
4441	Clôtures métalliques		11/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/06/2026 09:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.